

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

MCCI Tax Refund App

La MCCI lance une application de détaxe digitale révolutionnaire

C'est une première dans la région africaine ! Le 24 mars 2022, la MCCI a officialisé le lancement de son application de détaxe au Caudan Arts Centre auprès de ses partenaires. La MCCI Tax Refund App est un système électronique du remboursement de la détaxe (eTRS). Ce logiciel propose une expérience révolutionnaire aux touristes et aux commerçants. Remboursement rapide de la détaxe, transactions fluides, zéro paperasse : la MCCI Tax Refund App offre une expérience shopping hors-taxes optimale et est utilisable dans les magasins agréés.

La MCCI, pionnier du service de remboursement de la détaxe à Maurice, frappe fort avec l'introduction de la MCCI Tax Refund App. Cette application vient renforcer ses objectifs de promouvoir Maurice comme une destination touristique et commerciale attrayante. « La MCCI a toujours œuvré pour la croissance économique de l'île. Le développement de l'eTRS vient aujourd'hui consolider notre ambition d'être à l'avant-garde de la création d'un environnement propice pour une économie dite moderne grâce à l'utilisation d'une technologie avancée. Ce lancement fait écho à notre motto qui est l'expérience de l'avenir », a fait ressortir Guillaume Hugnin, Président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Maurice.

Dans son discours, Alan Ganoo, le ministre du Transport terrestre et du Métro léger, et ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, a déclaré que l'eTRS vient à un moment opportun où Maurice relance ses activités économiques après plus de deux années difficiles. « Notre pays deviendra plus attractif pour ces touristes qui ont un fort pouvoir d'achat. Il s'agit d'un mécanisme qui tombe à point nommé et qui soutient les orientations stratégiques pour la reprise de l'industrie touristique pour 2022. Nous espérons que les opérateurs économiques prendront avantage de ce système et élaboreront des mesures pour accroître notre offre touristique. Surtout, en ce qui concerne des produits hors-taxes, afin de rehausser notre compétitivité par rapport à d'autres destinations. Je tiens à saluer la MCCI pour avoir développé ce produit qui constitue, sans doute, un exemple concret du partenariat entre le secteur privé et le gouvernement dans l'intérêt du pays », a souligné le ministre.

Pour utiliser l'application, c'est très simple. Il suffit au visiteur de la télécharger gratuitement (disponible sur App Store et Play Store) sur son mobile et de créer son profil. Un code QR sera généré et il lui permettra de suivre ses achats en temps réel. Plus besoin de faire la queue au comptoir des douanes de la MRA ou de la MCCI, et de remplir de la paperasse. La procédure étant 100% digitale, tout se passe sur son smartphone ! Il sera possible, pour les commerçants, de suivre les transactions et avoir plus de visibilité grâce à la géolocalisation disponible dans le système, qui en passant, contribuera à éliminer les risques d'actions frauduleuses.

Ce système électronique de remboursement des taxes offrira une expérience client plus agréable aussi bien aux touristes qu'aux commerçants. Ces derniers auront plus de temps à consacrer à l'optimisation de leur service client. Quant aux touristes, et les Mauriciens qui voyagent, en sus d'avoir plus de temps pour leur shopping et de ne plus avoir à présenter leur passeport et documents lors de leurs achats, ils auront le privilège de se faire livrer leurs marchandises à l'aéroport. Petit plus ! Le remboursement de la détaxe peut se faire sur la carte de crédit des touristes.

« Avec la réouverture des frontières et la reprise du secteur du tourisme, la MCCI s'est engagée dans un vaste programme de sensibilisation visant à intégrer les magasins vendant aux touristes dans notre réseau et à mener une campagne de marketing intensive à l'intention des touristes. Je tiens à saluer le travail remarquable de notre équipe et de nos partenaires, qui en dépit de la pandémie a su rendre ce projet possible. Une chose est sûre, le shopping sera désormais plus agréable », a conclu, pour sa part, Yousof Ismaël, Secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice.